

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 13 novembre 2009, à 20 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présentes mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury et monsieur le conseiller Francis Michaud formant quorum sous la présidence de monsieur Charles Méthé, maire suppléant.

1. Ouverture de la session et allocution d'ouverture

L'ouverture de la session est faite à 20 h 06 par monsieur Charles Méthé.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 06 avec quatre membres présents.

3. Vérification de la conformité de la convocation

Les membres du conseil ont été convoqués le mercredi 11 novembre par la forme habituelle vers 15 h 46 soit 48 heures avant le début de la session spéciale.

4. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

09.11.13.01 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que monsieur Charles Méthé soit le président de l'assemblée.
Adoptée à l'unanimité

5. Adoption de l'ordre du jour.

09.11.13.02 **Monsieur Francis Michaud propose** l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 1^{er} octobre 2009.

09.11.13.03 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 1^{er} octobre 2009 tel que modifié.
Adoptée à l'unanimité

09.11.13.04 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session du 2 octobre 2009.
Adoptée à l'unanimité

7. Suivis au procès-verbal de la session du 4 septembre 2009.

La transmission Internet via la tour située sur le Chemin du Phare connaît à nouveau des problèmes.

09.11.13.05 **Monsieur Charles Méthé propose** d'affecter un ordinateur non utilisé au suivi permanent des activités de l'antenne du phare et de demander à Bruno Fortin de faire l'installation des logiciels permettant d'effectuer ce suivi.
Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jacques Fraser n'a pas signé le contrat pour la confection et l'entretien du pont de glace dans le délai fixé. Un nouvel appel d'offres a été ouvert le 20 octobre.

Monsieur J-Paul Deschênes a été avisé du constat d'infraction en ce qui concerne l'exécution de travaux avant l'obtention d'un permis.

L'achat de 82 tonnes de gravier a été fait auprès des Entreprises Camille Dumont et les livraisons ont été complétées le 23 octobre.

Le mobilier de bureau pour combler les besoins du personnel et pour l'administration municipale a été acheté. Il reste une chaise à acheter.

L'achat de buses (ponceaux) pour l'amélioration des chemins publics a été fait et ils ont été livrés.

Les propriétaires ayant fait une demande de permis ont été informés de la décision du conseil.

Monsieur Jacques Fraser a été informé de la plainte qui a été faite à son endroit par deux touristes.

Monsieur Charles Méthé fait part des informations qu'il a reçues lors d'une rencontre à la MRC sur le projet INNERGEX. Les sites envisagés sont plus sûrs et plus rentables que le site de Baie-des-Sables. Les risques apparaissent moindre et seront compensés par les avantages que la Municipalité en retirera.

09.11.13.06

Considérant certaines informations reçues sur le potentiel énergétique des sites ;

Considérant qu'il manque encore des informations importantes sur l'ensemble du projet ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil appuie le dépôt du projet de parc éolien de la compagnie INNERGEX en partenariat avec la MRC de Rivière-du-Loup sous réserve d'informations complémentaires.

Adoptée à l'unanimité

8. Rapport du maire suppléant

Afin d'éliminer toutes craintes et rumeurs, monsieur Charles Méthé confirme que l'opération du bateau-taxi pour la période de novembre et décembre se tiendra normalement.

9. Période de questions

Cinq personnes sont présentes. Les questions portent sur les sujets suivants :

- la poursuite des rencontres avec la CPICIV sur les sujets d'intérêt commun ;
- la place du transport en commun dans le prochain budget ;
- la tenue d'un colloque sur le développement de l'île ;
- la composition du Comité consultatif d'urbanisme considérant la présence de trois membres du conseil sur le Comité ;
- la citation de bâtiments et de paysages pour préserver le cachet de certains sites.

10. Affaires en cours

10.1 Octroi de contrat pour travaux de plomberie

09.11.13.07

Considérant l'appel d'offres fait auprès de 3 entrepreneurs en plomberie ;
Considérant qu'un seul entrepreneur a déposé une soumission dans le délai prévu ;

Considérant le mandat donné au directeur général en vertu de la résolution numéro 09.10.01.03

Madame Louise Newbury propose que le conseil entérine la décision prise par le directeur général de retenir les services de Plomberie Hector Cyr pour la réalisation de travaux de plomberie au bureau municipal afin de relier le nouveau puits au bâtiment et au réseau interne du bâtiment au coût de 4 650 \$ en plus des taxes et que cette dépense soit remboursée par le Programme de remboursement de la taxe d'accise.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Travaux pour les installations septiques au bureau municipal et à la bibliothèque

09.11.13.08

Considérant l'impossibilité de réaliser les travaux d'installations septiques prévus pour le bureau municipal et la bibliothèque avant la fin des opérations du traversier en raison de la congestion sur le traversier ;

Considérant que le Programme de transfert de la taxe d'accise qui permet de financer l'exécution des travaux se termine le 31 décembre 2009 et que l'argent doit être dépensé à cette date ;

Considérant que la mise en place d'un nouveau programme et la présentation d'une nouvelle demande pourrait conduire l'exécution de ces travaux à l'été ou à l'automne 2010 ;

Considérant les contacts pris par le directeur général avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour obtenir une prolongation de délai en vue d'exécuter les dits travaux ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil entérine la demande faite par le directeur général auprès du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour obtenir une prolongation de délai en vue d'exécuter les travaux d'installations septiques prévus pour le bureau municipal et la bibliothèque au printemps 2010.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Octroi du contrat pour la confection, l'entretien et la surveillance du pont de glace

09.11.13.09

Considérant qu'un nouvel appel d'offres public a été fait ;

Considérant qu'une seule personne a déposé une soumission ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité octroie le contrat pour la confection, l'entretien et la surveillance du pont de glace à Monsieur Jacques Fraser pour les années 2009-10, 2010-11, 2011-12 au montant de 10 000 \$ pour l'année 2009-10 et indexé selon l'IPC pour les deux années suivantes pour le tronçon entre l'Île Verte et le quai de la Rivière-des-Vases.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Francis Michaud signale son désaccord avec le fait que monsieur le Maire ait demandé au directeur général de faire parvenir un appel d'offres de service à une personne résidant au village de L'Isle-Verte, que ceci n'avait pas été discuté au conseil. Il demande que si des décisions sont prises par le Maire en dehors des sessions du conseil que les conseillers en soient informés.

09.11.13.10

Madame Louise Newbury propose que monsieur Charles Méthé communique avec le président du club de motoneige Les Verlois afin de poursuivre les discussions avec l'organisme concernant le balisage du chemin vers L'Isle-Verte et que le balisage, s'il est fait par le club, soit fait avec une distance maximum de 25 pieds entre chaque balise.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Protocole d'entente avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour la vente de l'École Fraser

09.11.13.11 **Monsieur Charles Méthé propose** que le conseil adopte le protocole d'entente en annexe avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour la vente de l'École Fraser et mandate le directeur général pour signer au nom de la Municipalité le protocole avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité

10.5 Politique familiale

10.5.1 Contrat de travail avec madame Lyne Boyer

09.11.13.12 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil adopte le contrat de travail en annexe avec madame Lyne Boyer en tant que contractuelle responsable de l'élaboration d'une politique familiale et que le directeur général soit mandaté pour signer au nom de la Municipalité le contrat avec madame Boyer.

Adoptée à l'unanimité

10.5.2 Rapport d'activités

Madame Lyne Boyer présente le rapport d'activités du comité. Il y a eu deux rencontres avec des citoyens et des rencontres avec trois comités sont à venir. Madame Boyer a participé à une réunion du Comité de santé sur le transport d'urgence. Elle assistera à une rencontre prochaine, le 16 novembre, de Gérald Dionne jr avec la Commission scolaire concernant le transport scolaire entre l'île et le village.

De part les rencontres déjà faites, le contenu de la politique familiale s'oriente vers une politique familiale intergénérationnelle. Cette orientation marquera nécessairement le contenu et le plan d'action. Suite au sondage qui a été effectué sur la tenue d'un camp de jour durant l'été à l'île, un tel camp se tiendra à titre expérimental l'été prochain.

Madame Boyer rappelle aux membres du conseil que des parents ont fait parvenir au conseil une lettre concernant l'utilisation de l'argent qui proviendrait de la vente de l'École Fraser et que le conseil n'y avait pas encore donné suite. Madame Newbury signale qu'une réponse viendra prochainement.

11. Affaires nouvelles

11.1 Nomination du pro maire

09.11.13.13 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil nomme monsieur Charles Méthé pro maire de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.14 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que le conseiller et maire suppléant, monsieur Charles Méthé, soit désigné pour agir à titre de substitut du maire, monsieur Gilbert Delage, et siéger au sein du conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup durant son absence.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Renouvellement du prêt pour l'achat de la niveleuse

09.11.13.15 **Monsieur Francis Michaud propose** que le conseil renouvelle le prêt auprès de la Caisse populaire du Parc et Villeray pour l'achat de la niveleuse au taux d'intérêt de 4,45 % pour une durée de 1 an, que les versements hebdomadaires demeurent les mêmes qu'actuellement et que messieurs Denis

Cusson et Charles Méthé soient mandatés pour signer le contrat au nom de la Municipalité et qu'une demande d'exemption de frais soit faite auprès de la Caisse.

Adoptée à l'unanimité

11.3 Calendrier des sessions du conseil pour 2010

09.11.13.16 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Marie-Paul Bourassa** et résolu

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendront le vendredi et qui débuteront aux heures indiquées :

le 8 janvier à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
le 5 février à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
le 5 mars à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
le 2 avril à 9 h 30
le 14 mai à 20 h 00
le 4 juin à 20 h 00
le 2 juillet à 20 h 00
le 13 août à 20 h 00
le 10 septembre à 20 h 00
le 1 octobre à 20 h 00
le 5 novembre à 20 h 00
le 3 décembre à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.4 Contrat avec Manon Slight pour l'installation de poubelles pour la période d'hiver

09.11.13.17 **Monsieur Francis Michaud propose** que la municipalité loue chez madame Manon Slight, du chemin de la Montagne à Cacouna, un espace de terrain pour y mettre des bacs à déchet pour la durée de l'hiver au coût de 80 \$.

Adoptée à l'unanimité

11.5 Achat de balises

09.11.13.18 Considérant qu'un appel d'offres public a été fait pour l'achat de balises pour la construction et l'entretien du pont de glace ;
Considérant qu'une seule personne a répondu à l'appel d'offres ;
Considérant l'offre faite par le soumissionnaire ;

Monsieur Francis Michaud propose que la municipalité offre à monsieur Jacques Fraser de lui acheter 1 000 balises de 6 à 8 pieds effilées au coût de 0,90 \$ l'unité.

Adoptée à l'unanimité

11.6 Demande de dérogation mineure de monsieur Maurice Levasseur

09.11.13.19 **Madame Louise Newbury propose** que la demande de dérogation mineure de monsieur Maurice Levasseur soit étudiée à la session régulière du 4 décembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

11.7 Entente inter municipale pour la fourniture de service en matière de prévention en sécurité incendie

- 09.11.13.20** Considérant les particularités qui sont rencontrées sur l'Île ;
Considérant la quote-part estimée pour la Municipalité pour faire partie de l'entente inter municipale ;
Considérant que nous pouvons budgéter ce service et l'utiliser en tenant compte de nos besoins particuliers ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil ne juge pas approprié d'adhérer au projet d'entente inter municipale pour des services en matière de prévention en sécurité incendie et par conséquent d'en informer la MRC de Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Aucun rapport.

13. Rapport des comités (représentants municipaux)

13.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Madame Louise Newbury dépose le rapport financier des opérations du circuit. Les revenus nets ont été de 7 203,80 \$. La part que la Municipalité retirera sera de 2 161,14 \$.

- 09.11.13.21** **Madame Louise Newbury propose** que le conseil fasse part à Alexandre Slight ses félicitations pour l'excellent travail qu'il a fait comme guide à l'École Michaud.

Adoptée à l'unanimité

13.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

Madame Louise Newbury dépose le bilan financier du projet de signalisation. La réalisation des enseignes pour le Chemin du Phare et du Parc du Portage a coûté 812,05 \$. L'argent restant du financement reçu de la Municipalité au montant de 387,95 \$ sera retourné à la Municipalité dans le fonds d'infrastructures touristiques..

La Corporation participera à deux salons touristiques, l'un à Rimouski et l'autre à Rivière-du-Loup.

Madame Louise Newbury dépose la prévision des coûts pour la fabrication d'enseignes pour le bureau municipal et pour le centre de tri et pour la rénovation des enseignes à la Route du Quai-d'en-Bas et au quai au village de L'Isle-Verte. L'estimation se chiffre à 2 630 \$. Madame Newbury présente aussi une estimation des coûts d'opération de la Corporation et pour l'organisation de trois activités - traverse aux flambeaux, salons touristiques et un enregistrement audio d'une visite de l'Île – au montant de 1 300 \$.

- 09.11.13.22** **Madame Louise Newbury propose** que le conseil mandate la Corporation de développement et de gestion touristique de voir à la rénovation des enseignes à la Route du Quai-d'en-Bas et au quai au village de L'Isle-Verte au coût estimé de 2 010 \$, qu'elles soient intégrées aux tables de lecture réalisées par l'ATR, que le contrat soit réalisé par monsieur Jean-Bernard Ouellet, et que le budget de ce projet provienne du Fonds d'infrastructures touristiques.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.23 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil autorise la fabrication d'une enseigne au bureau municipal, sur le modèle des enseignes pour le Chemin du Phare et du Parc du Portage, au coût estimé de 310 \$ dans le cadre du prochain budget de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.24 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que le conseil accorde à la Corporation de développement et de gestion touristique un montant de 1 300 \$ pour les coûts d'opération de la Corporation et pour l'organisation de trois activités : traverse aux flambeaux, salons touristiques et un enregistrement audio d'une visite de l'Île et que l'argent à cette fin provienne du Fonds d'infrastructures touristiques.

Adoptée à l'unanimité

13.3. Société Inter-Rives - Gilbert Delage

Monsieur Francis Michaud déplore les travaux faits par la Société des traversiers du Québec sur son terrain qui modifient l'aspect de son entrée et trouve inacceptable les travaux faits pour l'installation des fosses septiques devant la grange, futur site de la gare maritime. Ces travaux défont le cachet de l'entrée de l'Île.

09.11.13.25 **Monsieur Francis Michaud propose** que la Municipalité exige de la Société des Traversiers du Québec qu'elle remette dans son aspect d'origine le cachet de l'entrée du chemin de monsieur Michaud (8 pieds de large) et de l'entrée de l'Île.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.26 **Monsieur Francis Michaud propose** que la Municipalité fasse parvenir une lettre à la Société des Traversiers du Québec lui signifiant de remettre le cachet de l'entrée et qu'elle se conforme au règlement sur l'intégration architecturale et que le site soit remis en état, et que madame Louise Newbury soit mandatée pour rédiger et envoyer la lettre.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.27 **Monsieur Francis Michaud propose** que la Municipalité fasse parvenir une lettre à la Société Inter-Rives de l'Île Verte dénonçant que les travaux faits à son entrée, sous leur surveillance, ont été faits sans préoccupation de la préservation de son cachet.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.28 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que monsieur Charles Méthé soit désigné pour agir à titre de représentant de la municipalité au conseil d'administration de la Société Inter-Rives durant l'absence de monsieur Gilbert Delage.

Adoptée à l'unanimité

13.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

09.11.13.29 **Monsieur Charles Méthé propose** que le conseil appuie la mise en candidature de la Corporation des Maisons du Phare au Prix du bénévolat muséal remis par l'Association des musées canadiens.

Adoptée à l'unanimité

13.5. Culture et des loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

13.5.1 Nomination de madame Marie-Paul Bourassa comme responsable des questions de culture et de loisirs et de la bibliothèque

09.11.13.30 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil nomme madame Marie-Paul Bourassa comme responsable des questions de culture et de loisirs et de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité

Madame Maryse Dickner a fait parvenir une lettre de démission à titre de responsable de la bibliothèque.

- 09.11.13.31** **Madame Marie-Paul Bourassa propose** le conseil fasse parvenir une lettre de remerciement à madame Maryse Dickner pour tout le travail qu'elle a réalisé à titre de responsable de la bibliothèque et initiatrice des Mardis de la bibliothèque qui est devenu Mardis de la culture.

Adoptée à l'unanimité

13.6. Affaires familiales - Marie-Paul Bourassa

13.6.1 Nomination de madame Marie-Paul Bourassa comme responsable des affaires familiales

- 09.11.13.32** **Madame Louise Newbury propose :**

Que le Conseil nomme madame Marie-Paul Bourassa comme conseillère responsable des affaires familiales ;

Qu'à cette fin madame Marie-Paul Bourassa siègera sur le comité provisoire pour l'élaboration du projet avec mesdames Lyne Boyer, Anaïs Giroux-Bertrand et Lucille Vien ;

Que le Conseil nomme madame Marie-Paul Bourassa comme interlocutrice auprès du Ministère pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale.

Adoptée à l'unanimité

14. Trésorerie

14.1 Rapport trimestriel

Monsieur Denis Cusson dépose le rapport trimestriel en date du 31 octobre 2009 faisant état des revenus et des dépenses à cette date et de l'estimation des revenus escomptés d'ici la fin de l'année.

Au 31 octobre 2009, il y avait sept propriétés, représentant quatre propriétaires, en retard de paiement pour leurs taxes pour un montant total de 5 578, 01 \$, en plus du lot ayant un propriétaire inconnu qui est utilisé comme parc municipal.

14.2 Adoption des dépenses du mois

- 09.11.13.33** **Monsieur Francis Michaud propose** l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe 1 au montant de 40 913,32 \$

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

15. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée. Il est à noter les correspondances suivantes :

– Le rapport du Laboratoire Biologie Aménagement B.S.L. sur l'analyse de l'eau à l'École Michaud et à l'École Fraser : l'eau est potable aux deux endroits;

- Le rapport de surveillance archéologique lors de l'enfouissement des fils par Hydro-Québec au Phare ;
- Le renouvellement de l'adhésion à l'UMQ ;
- La démission de madame Maryse Dickner comme bibliothécaire ;
- Le renouvellement de l'entente avec la CDC du KRTB pour le projet d'Animation rurale ;
- Le coût d'accès à la matrice graphique informatisée avec la MRC ;
- Une demande d'appui du Comité de Santé pour un système de transport à marée basse ;
- Demande d'appui à la mise en candidature de la Corporation des Maisons du Phare à un prix du bénévolat muséal.

09.11.13.34 **Madame Louise Newbury propose** que la Municipalité renouvelle son adhésion pour l'année 2010 à l'Union des municipalités du Québec au montant de 62,08 \$.

Adoptée à l'unanimité

09.11.13.35 Considérant le prix exorbitant pour l'acquisition et les frais de services du logiciel de PG Govern, Gestion de carte Jmap ;
 Considérant les coûts additionnels pour le branchement à la MRC et de configuration du système ;
 Considérant qu'il n'y a pas de nécessité d'avoir une matrice graphique avec mise à jour quotidienne ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité demande à la MRC de Rivière-du-Loup d'obtenir une copie de la matrice graphique en format PDF.

Adoptée à l'unanimité

16. Affaires diverses

Enfouissement des fils pour Colette Lussier : les travaux sont mal faits, la route est creusée et les abords sont dangereux ;

Au dispensaire la route est creusée là où le ponceau a été changé.

09.11.13.36 **Monsieur Francis Michaud propose** qu'il soit demandé à l'employé de voirie de revenir pour faire la réparation du chemin près du dispensaire.

Adoptée à l'unanimité

Réparation des quais :

Madame Louise Newbury fait un compte-rendu de la rencontre avec le Ministère des Pêches et des Océans et la Société des traversiers du Québec sur les rénovations aux quais de l'île et du village.

09.11.13.37 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que l'ordre du jour des sessions du conseil soit mis sur le site de la municipalité et envoyé à tous les citoyens par courriel et dans les boîtes aux lettres à l'île.

Adoptée à l'unanimité

17. Levée de l'assemblée

09.11.13.38 L'ordre du jour étant épuisé, **Madame Marie-Paul Bourassa propose** la levée de l'assemblée à 23 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Charles Méthé, Maire suppléant

Denis Cusson, Directeur général